SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
CÔTES-D'ARMOR (22)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique

Zonage et prescriptions

TREVENEUC OUEST

Version pour arrêt en conseil communautaire
29/02/2024

Échelle 1: 5000è

DGFiP Cadastre® 12-2022

Plan de zonage n°78 / 90

Annexe 9.

A - a Supprimer

A + a rajouter

Nm

Zonage

- Contour de zone
- Zone urbaine
- Zone à urbaniser
- Zone agricole générale
- Zone agricole des communes littorales à la loi Littoral
- Zone agricole liée à la présence d'hébergements touristiques isolés situés en campagne
- Zone agricole liée aux activités équestres
- Zone agricole liée à une activité de vente équestre
- Zone agricole liée à une activité de centre équestre (loi Littoral)
- Zone agricole liée à la présence d'hébergements (loi Littoral)
- Zone agricole liée aux activités touristiques
- Zone agricole liée aux activités touristiques et hôtelières en campagne (loi Littoral)
- Zone naturelle générale
- Zone naturelle des communes littorales à la loi Littoral
- Zone liée à l'hippodrome
- Zone naturelle protégée
- Zone naturelle liée aux espaces remarquables
- Zone naturelle liée au zonage en mer
- Zone naturelle liée à la présence de salles d'accueil
- Zone liée à l'équitation
- Zone liée à l'habitation de gardiennage
- Zone liée à l'habitation de centaure
- Zone liée à l'habitation de centaure (loi Littoral)
- Zone liée à l'habitation de centaure (loi Littoral)
- Zone pour les dépôts de matériaux liés à l'exploitation du sol et du sous-sol
- Zone pour les dépôts de matériaux liés à l'exploitation du sol et du sous-sol (loi Littoral)
- Zone liée à la valorisation d'une carrière
- Zone liée à la valorisation d'une carrière (loi Littoral)
- Zone naturelle liée à la présence d'hébergements
- Zone naturelle liée à la présence d'hébergements (loi Littoral)
- Zone naturelle liée à l'implantation de stockeurs de productions chirurgies renouvelables
- Zone naturelle liée à la présence d'un golf
- Zone naturelle liée à la présence d'équipements pour le golf
- Zone liée à l'activité de vente au sein de l'hippodrome à développer
- Zone naturelle liée à des espaces de loisirs
- Zone naturelle liée à des espaces de loisirs (loi Littoral)
- Zone naturelle liée à une activité de camping
- Zone naturelle liée à une activité touristique d'hébergement
- Zone naturelle liée à une activité d'hébergement touristique (loi Littoral)

Prescriptions graphiques

- Arbre remarquable (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Petit patrimoine (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
- Cours d'eau (L.151-23 et 24 du Code de l'Urbanisme)
- Haies, alignements d'arbres et talus protégés (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Fermes et cheminements doux à protéger ou à créer (L. 151-38 du Code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Bande de protection inconstructible aux abords des espaces Boisés Classés : 10m (L.113-2 du Code de l'Urbanisme)
- Espace paysager à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment protégé (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Espace paysager à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zones humides repérées et protégées (L.121-23 du Code de l'Urbanisme)
- Bande de protection inconstructible aux abords des zones humides : 10 m (L.121-23 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Plan de Prévention des Risques Littoraux et d'Incendie
- Plan de Prévention des Risques Littoraux et d'Incendie
- OAP sectorielle (L.151-7 du Code de l'Urbanisme)
- OAP thématique densification (L.151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur du projet en attente d'un projet d'aménagement global (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de projet (L.151-45 à 48 du Code de l'Urbanisme)
- Diversité commerciale à protéger ou à développer (L.151-16 du Code de l'Urbanisme)

Cadastre

- Parcelle
- Bâti
- Limite communale